

Perdons pas l'fil

Numéro 12

Juin 1999

Sommaire :

Editorial: la guerre et la différence des sexes

P.2 : la sexualité des handicapés

P.3 : nos fondateurs à l'honneur

P.4 : notre coup de coeur du mois

Pages volantes :

les brèves de doc,

les brèves d'internet

Assemblée générale
de l'association du
Planning familial
de

l'Isère

16 septembre
18H00

30 bd Gambetta
Grenoble

La guerre et la différence des sexes

Les situations de guerre ont toujours fait émerger des récits d'horreur et d'atrocités. Toutefois, en cette fin de siècle, quand une population civile est la cible de l'agresseur, si les hommes n'échappent pas à la cruauté de la guerre, les viols envers les femmes sont devenus presque plus habituels, presque plus "normaux" aux yeux de l'opinion publique. Ainsi, en 92 quand apparaissent les premiers témoignages de viols systématiques de femmes en ex-yougoslavie, ils sont dans un premier temps mis en doute par une forme de pensée bien connue "en temps de guerre, c'est toujours comme ça". Il a fallu attendre 96 pour que le Tribunal Pénal International incrimine le viol comme crime contre l'humanité, à propos des viols systématiques de femmes bosniaques commis par les troupes militaires et para militaires serbes dans la ville de Foca. Ces viols étaient accompagnés de sévices et de meurtres de femmes et de jeunes filles enfermées dans des appartements. En ex Yougoslavie, la haine ethnique s'est exprimée par le viol systématique

des femmes. Aujourd'hui, les femmes kosovares n'ont pas échappé au viol même s'il est encore trop tôt pour affirmer le caractère systématique de ces actes. Le rapport du FNUAP, établi à partir de 35 témoignages de femmes victimes kosovares, recueillis en Albanie, fait état de viols collectifs et répétés, de rapt de femmes, de tortures sexuelles et de séquestrations. Il se dégage deux significations de ces viols. La première fait appel au "butin". Les femmes sont dévêtues aux points de contrôles où les militaires réclament de l'argent et des bijoux. Quand elles n'ont plus rien sur elles, les militaires violent les plus jeunes, puis les relâchent. La seconde fait état de kidnapping de femmes, de viols collectifs et répétés, de tortures sexuelles et séquestrations. Les femmes et les témoins insistent sur une manifestation concrète de la haine profonde des serbes à l'encontre des kosovars. Le viol est l'acte tabou par excellence pour cette population. Le violeur, à travers la possession du corps de la femme, atteint l'homme kosovar au plus

profond de sa culture et détruit le lien de filiation. La femme ainsi "souillée" ne peut qu'en mourir. Quand il y a naissance d'enfant, il ne peut en aucun cas être accueilli dans les familles.

En temps de paix, il est toujours difficile pour une femme victime de viol de témoigner devant un tribunal. On peut comprendre aisément que toutes les femmes kosovares victimes de toutes formes d'agressions sexuelles ne pourront prendre la parole de peur de la répression familiale.

Au delà de la nécessaire prise en charge des femmes victimes et des enfants issus des viols, une reconnaissance concrète s'impose sur l'usage politique des viols en temps de guerre, différent selon les pays et leur culture. Elle contribue à ne pas associer le viol au stéréotype du guerrier qui s'abandonne à ses pires pulsions parce qu'il se sait impuni, ce qui revient en quelque sorte à le nier, et surtout, à ce que les femmes et leurs familles, à travers cette reconnaissance publique et politique, retrouvent leur dignité d'être humain.

De plus en plus fréquemment, Le planning familial est sollicité par des institutions en charge d'handicapés pour apporter un éclairage ou soutenir une réflexion sur la question de l'expression sexuelle des personnes handicapées

La sensibilisation aux questions de sexualité des handicapés, au cœur des objectifs du planning !

Lorsque les personnes handicapées mentales ou déficientes intellectuelles atteignent la maturité sexuelle et reproductrice, parents, éducateurs, médecins et personnel médico social doivent affronter une foule de défis, et faire face aux préjugés que rencontrent ces personnes.

De plus en plus fréquemment, Le planning familial est sollicité par des institutions en charge d'handicapés pour apporter un éclairage ou soutenir une réflexion sur la question de l'expression sexuelle des personnes handicapées. Leurs troubles du fonctionnement intellectuel ou comportemental ne modifient pas nécessairement leurs capacités d'intimité, leurs désirs de relations amoureuses, sexuelles, leurs capacités aussi de procréer. Leur déficience même les rendent parfois plus vulnérables que d'autres à l'exploitation sexuelle. Lorsque leur déficience est d'origine génétique, il peut être inapproprié pour elles de procréer car elles risquent de transmettre leur handicap à leurs enfants. Lorsque la déficience est liée à d'autres causes, il

arrive que ces personnes ne possèdent pas toujours les habiletés nécessaires pour prendre soin seul(e) d'un enfant. Dans de tels cas, la contraception s'avère nécessaire, d'autant plus que ces personnes ont des rapports sexuels. On sait que l'utilisation de la contraception ne va pas de soi, même chez les personnes dites " normales " comme le démontre l'écart entre les taux d'échecs théoriques et réels . Aussi, selon la gravité de la déficience, il peut être difficile ou impossible de faire comprendre la façon d'utiliser la pilule (d'ailleurs contre indiquée en association avec des traitements pour épilepsie) ou des contraceptifs locaux. On a suggéré, entre autres solutions, de poser un stérilet aux femmes handicapées. Toutefois, celui-ci comporte certains risques pour la santé dont une vulnérabilité aux complications des MST. Il s'agit d'un inconvénient majeur, sachant que les MST sont courantes dans cette population. En raison des difficultés liées à la contraception pour ce public, certaines " autorités " préconisent la stérilisation.

Cependant, le comité d'éthique nous met en garde contre toute atteinte aux droits de la personne humaine : la stérilisation est illégale en France, et la stérilisation des handicapés est une négation de leur dignité. Assimilée à un acte de mutilation, elle ne se justifie qu'exceptionnellement.

Aucune stratégie n'a encore été trouvée pour permettre de protéger efficacement le droit de ces personnes d'avoir des rapports sexuels, tout en éliminant les conséquences négatives éventuelles des naissances non désirées... par l'entourage... chez des personnes incapables de s'occuper de leurs enfants.

L'éducation sexuelle, l'approche sociale et humaine, sont donc à privilégier dans cet environnement, afin de réduire les risques de sévices sexuels, d'augmenter leur compréhension du développement psycho-sexuel, d'améliorer la communication au sein des familles, et de tous les partenaires " médico-psycho-socio " impliqués dans leurs vies.



Pour en savoir plus :
Handicap & sexualité
Dossier de presse
Centre de documentation
du Planning Familial
En consultation et en vente.

Nos fondateurs à l'honneur

Le Planning Familial, acteur et témoin des mutations profondes de la société, est né grâce à la conviction profonde de ses fondateurs de diffuser largement la contraception et de légaliser son utilisation, ce qui permettait à l'époque d'espacer les naissances et de diminuer le nombre d'avortements clandestins. A la demande des responsables du dictionnaire Maitron, du nom d'un militant anarchiste, dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français qui s'élargit aujourd'hui au monde associatif, nous avons rencontré les fondateurs grenoblois, ceux là même qui ont créé à Grenoble le 1er Planning de France en juin 1961. Ils font désormais partie de ces personnalités considérées comme des acteurs sociaux qui ont révolutionné à leur manière un pan de la vie sociale française.. C'est la moindre des choses quand on pense que leur combat a transformé en profondeur les relations entre les femmes et les hommes. Désormais, rien ne sera plus comme avant.

Tout a commencé en 1956, lors de la création à Paris de

l'association " La maternité heureuse ". Sa fondatrice et présidente, Mme Weill-Hallé réunit autour d'elle 23 femmes qui vont se battre pour le droit à la contraception. Adhérent à cette association, le gynécologue accoucheur grenoblois Henri Fabre décide de créer un premier centre du Planning Familial. C'est chose faite le 10 juin 1961 sans qu'aucun des partis politiques ne réagissent. Le PCF pour sa part, n'adhère pas à la démarche du docteur Fabre mais ne fera rien contre, comme le comité local du parti l'avait expliqué au fondateur du Planning familial. Les militants qui se sont joints à l'action du Dr Fabre doivent aussi faire face aux risques liés à leur statut paradoxal : ayant réussi à détourner la loi de 1920 qui interdisait toute propagande contraceptive, en démontrant à la justice que le Planning ne fait pas de propagande en répondant, dans le secret du cabinet médical aux attentes des adhérents, le Planning, du fait même de son existence constitue un acte de propagande. De plus, les membres du Planning s'octroyaient de ma-

nière illégale des contraceptifs, du moins jusqu'en 1967, date à laquelle la contraception est légalisée, mais pas encore effective en France. Les décrets d'application ne sortiront qu'en 1972.

Aujourd'hui, la contraception rencontre des obstacles culturels, idéologiques. Il arrive que le simple fait de prendre la pilule, pour certaines jeunes filles, représente toute une symbolique liée à des interrogations, des craintes et aussi de l'espoir. Désormais, avec la persistance d'un " quart monde " au sein même de nos sociétés développées, il est important de mettre en œuvre des démarches éducatives et contraceptives vers des populations exclues. La future campagne de contraception gouvernementale qui sera lancée à l'automne 99 nous permettra de mener des actions spécifiques en concertation avec nos partenaires en direction de ces publics très marginalisés.

Ainsi, rien n'est jamais acquis et la lutte, même si ce terme peut paraître aux yeux de certains dépassé ou démodé, reste toujours d'actualité.



MAITRON, un dictionnaire du mouvement ouvrier français... élargit au mouvement associatif

L'assemblée générale de l'Association départementale du Planning familial de l'Isère se déroulera le jeudi 16 septembre à 18H00 dans nos locaux.

Nous vous invitons à y venir nombreuses et nombreux, pour nourrir et enrichir les débats de notre vie associative.

**Le
coup
de
coeur
du
mois**

Quand l'amour s'en mêle,

ou comment Denise Savier du Planning familial de Grenoble démêle les questions de l'amour, de ses désordres, de ses malentendus.

Sur la scène, (c'était à ne manquer sous aucun prétexte, à la Bute, le 11 juin), dix comédiens " de tout âge et de tout horizon culturel comme géographique " nous ont fait connaître, ou redécouvrir, avec un grand enthousiasme, trois auteurs qui évoquent ces choses de l'amour... Wedekind, qui déjà dans les années 1900, avait déjà perçu avec pertinence toute la complexité de l'éducation sexuelle ; Dario Fo, choisi pour son engagement politique et sa pensée féministe, Durringer pour sa modernité, sa sensibilité provocatrice, son art de traiter avec des mots de tous les jours cette question qui nous anime... A ces auteurs, s'ajoutent des textes les vécus et les émotions des conseillères conjugales au sein du Planning Familial de l'Isère. Nous avons partagé les angoisses de Lulu la pilule qui se sent vieillir et moins désirée, au profit de Lulette la pilule du lendemain et de Tif le préservatif. La concurrence qui se joue entre les trois personnages donne encore de beaux jours à Gégé l'IVG... !

*Energique et vivifiante,
cette représentation
théâtrale a déplacé
les frontières délimitant
les rapports traditionnels entre
les femmes et les hommes.*

Mise en scène Denise Savier

Avec: Grizou, Julie Capony, Linda Guyot, Agathe et Aurore Lamotte, Nathalie Quinsaas, Elise Saïtta, Anne Trebaul, Philippe Accardo, Yannick Lhermitte,

Les dates des futures représentations seront annoncées dans le prochain Perdons pas l'Fil



Sur la plage abandonnée, coquillages et crustacés... Perdons pas l'fil vous souhaite bien du désir, et de bonnes vacances ...

Le Désir

Pierre REY, Plon, 1999, 165 p.

" Si votre maison brûle, qu'emportez-vous ? " Cocteau répondit le feu.

Entre confidences et philosophie, poésie et psychologie, Pierre Rey nous dit "emporter le désir".

Extraits :

- Rien n'est innocent dans le désir, nul n'en sort indemne, nul n'y a accès sans prendre le risque d'atteindre la vérité absolue de son être. On comprendra que très peu ait envie de l'affronter . On renonce, donc. Avec l'avantage de mettre sa peur sur le compte de la vertu.
- Qu'est-ce que la vie à fait de nous ? Qu'avons nous fait de notre vie ? Le désir mène le jeu. Et le désir n'a pas d'éthique. Ni moral ni amoral, simplement hors de toute morale, il nous impose la pureté de son exigence, en un franchissement d'où sont exclues la peur et la pitié.

La force du désir

Willy PASINI, Odile Jacob, 1999, 270 p.

Au terme d'un voyage, à travers l'érotisme contemporain, Willy Pasini livre les clefs d'un nouvel art d'aimer.

" Même s'il engendre des souffrances, même s'il est parfois pervers, le désir s'identifie fondamentalement à la vie. Sans désir, la vie est comme le lit d'un fleuve qui s'est tari. C'est pourquoi il est si important de comprendre la force du désir. "

Professeur de désir

Philippe ROTH, Gallimard, 1982, 311p.

En préface de ce roman, Milan Kundera définit son auteur comme " le grand historien de l'érotisme américain, et aussi le poète de cette étrange solitude de l'homme abandonné face à son corps ».

... rendez- vous à la rentrée !

brèves

AVORTEMENT ET CONTRACEPTION, SANTÉ DES FEMMES, DES CONSTATS ACCABLANTS ET QUELQUES BONNES NOUVELLES...

de

New York : Préparation à l'évaluation des programmes d'actions lancés à la conférence mondiale du Caire sur la population et le développement.(1994)

doc

Une coalition de 75 organisations a tenu une conférence de presse pour protester contre une " extrême minorité " de délégués qui lors de la commission préparatoire aurait essayé de modifier le sens du programme d'action et de faire obstruction à sa mise en place dans le futur. En effet, le Vatican, l'Argentine, le Guatemala et le Nicaragua ont réitéré leur opposition à l'éducation sexuelle et reproductive dans la déclaration du Caire ; la Lybie, le Maroc, l'Algérie et le Soudan s'opposent également aux droits des femmes et des jeunes femmes en matière de santé reproductive. (News /IPPF 6/04/99)

du

Vatican/Pilule du lendemain/IPPF

La directrice de l'IPPF, a accordé un entretien à la BBC après la déclaration du Pape contre la distribution de la pilule du lendemain aux réfugiées kosovares victimes de viols. Elle a précisé que l'IPPF fournirait aux réfugiées ce dont elles avaient besoin en matière de santé reproductive y compris la possibilité de choisir la pilule du lendemain qui n'est pas une pilule abortive dans la mesure où elle agit avant la nidation (News/IPPF 14/05/99)

monde

Inde/Stérilisation forcée

Une coordination de femmes indiennes dénonce deux gouvernements d'état qui abusent les femmes en leur proposant des cadeaux (bijoux en or, biens) afin qu'elles se fassent stériliser. Ainsi, 20 000 femmes auraient été stérilisées. La coordination contre les stérilisations forcées déclare que les femmes des Etats d'Hyderabad et du Secundarabad auraient été stérilisées dans le cadre d'un projet sur la population indienne financé par la Banque Mondiale et détourné de son but initial, à savoir les soins de santé aux populations défavorisées vivant dans les taudis. Ce même groupe affirme que 20 000 stérilisations ont été pratiquées avant Avril 1999 dans des endroits spécialement aménagés et cela afin de remplir les quotas de 40.000 opérations annuelles imposées par l'état. Les récalcitrantes étant menacées de se voir couper l'eau et l'électricité (News/IPPF 16/04/99)

entier

Grande Bretagne/Pilule du lendemain

Le Royal College of Nursing a autorisé les infirmières à donner la pilule du lendemain et à dispenser des informations sur la contraception et des questions de santé aux élèves des classes secondaires (jusqu'à ce jour, absence d'heures consacrées à l'éducation sexuelle en milieu scolaire)- (News/IPPF 11/03/99)

Grande Bretagne MST/IVG adolescentes

Les jeunes anglaises détiennent le pire record européen en matière de MST, grossesses d'adolescentes et avortements selon un article du " British medical journal ". En Angleterre et au Pays de Galles entre 95 et 96, les IVG ont augmenté de 14,5% et le taux de naissance est passé à 6,7% chez les moins de 16 ans. Les cas de gonorrhées ont augmenté de 30% et les chlamydiae de 16% chez les jeunes de cette même tranche d'âge.(News/IPPF 16/04/99)



Vietnam/Avortement

Chaque année au Vietnam 1,5 millions d'avortements sont pratiqués dont 20% chez les jeunes filles de moins de 20 ans (rapport du ministère de la santé). L'agence pour la planification des Etats Unis considère que ces chiffres sont sous-estimés, car seules sont pris en comptes les IVG pratiquées dans les hôpitaux et les cliniques dépendant du Gouvernement. (News/IPPF 19/03/99)

Japon/pilule

Avec 34 ans de retard, le Japon pourrait permettre l'utilisation de la pilule. Elle serait disponible à l'automne.(News/IPPF 03/03/99)

Zimbabwe/préservatif féminin

Le préservatif féminin s'avère très populaire au Zimbabwe malgré les prévisions pessimistes selon lesquelles les femmes ne devraient jamais l'accepter, 40 000 préservatifs féminins avaient déjà été importés des USA en 97, cette année " le Population service international " s'attend à en vendre plus de 250 000 (News /IPPF 20/04/99)

Brèves d'internet du monde

En attendant de visiter votre association préférée sur son site internet (en chantier, mais c'est pour bientôt...), nous avons surfé sur des sites féministes que nous vous recommandons au passage:

[Http://www.womenlobby.org](http://www.womenlobby.org)

Le site du lobby européen des femmes. Les brèves du LEF sont mises à jour mensuellement. Nous y avons appris entre autre, la publication du premier répertoire européen des ONG travaillant dans le domaine de la violence envers les femmes par le Centre d'action pour une politique contre cette violence spécifique. Ce centre a également réuni son Observatoire européen sur ce thème à Cologne, pour discuter des premiers résultats de la recherche « Dévoiler les données de la violence domestique » présentée à la conférence européenne sur la violence envers les femmes.

[Http://.mire.net/penelopes](http://.mire.net/penelopes)

Où l'on apprend que la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF) a mis sur pied un comité d'experts dans la région sénégalaise, chargé de faire le point sur la santé reproductive au regard des législations nationales et des engagements souscrits. En effet, certaines lois du pays sont incompatibles avec les résolutions des conférences internationales : le poids de certaines coutumes et traditions ancestrales (mariages précoces, mutilations génitales féminines) constituent une entrave à la santé de reproduction.

Promouvoir la santé pour tous dans un contexte de la santé sexuelle, répondre à la demande et aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale, éliminer les avortements à risques, restent des défis majeurs que le Sénégal tient à relever.

Pour prendre connaissance de l'appel aux femmes d'Europe pour la **marche mondiale des femmes de l'an 2000**, il suffit de demander le texte sur e mail: cffb@amazone.be

Il vient de se créer un réseau européen d'hommes profémnistes, créé à l'initiative d'hommes antisexistes conscients que la domination masculine est un obstacle pour arriver à une société où hommes et femmes pourront vivre à égalité de chances, le **Réseau Européen d'Hommes Profémnistes** veut devenir un carrefour qui favorise réflexions et rencontres entre hommes et entre hommes et femmes..

Vous aussi,

Contactez-nous :

Mjpf-isere@wanadoo.fr

Et plus spécifiquement :

pour joindre l

la documentation :

Mjpf-isere-doc@wanadoo.fr

La communication

Mjpf-isere-com@wanadoo.fr

L'administration :

Mjpf-isere-admin@wanadoo.fr